

Quand elle mourut de maladie, un décret impérial ordonna qu'on fit son image dans le palais Kan-ts'iuan en y mettant l'inscription suivante : « La yen-tche¹ du roi de Hieou-tch'ou ». Chaque fois que Kin Mi-ti voyait cette image, il ne manquait pas de se prosterner, de se tourner vers elle et de verser des larmes; ensuite seulement il allait plus loin. »

Sur notre estampage, les mots « statue de Hieou-tch'ou » sont peu explicites; mais, au moyen du texte historique que nous venons de traduire, on voit que la formule complète serait : statue de la femme du roi de Hieou-tch'ou.

Il est à remarquer que, d'après un autre texte historique, maintes fois cité, un général chinois s'empara en 121 av. J.-C. de la statue d'or dont se servait le roi de Hieou-tch'ou pour sacrifier au Ciel². Quelques commentateurs chinois³ ont pensé que cette statue d'or pourrait bien être une statue bouddhique. Cette supposition n'a rien en soi de déraisonnable; ce que nous avons appris dans ces dernières années sur la manière dont le bouddhisme s'est propagé à travers l'Asie Centrale nous permet de croire que, dès la fin du second siècle avant notre ère, il pouvait avoir pénétré chez les peuplades situées à l'ouest de la Chine. On serait même tenté d'aller plus loin que les commentateurs chinois et de dire : il faut voir une image du Bouddha, non seulement dans la statue d'or du roi de Hieou-tch'ou, mais encore dans la statue qu'adorait son fils Kin Mi-ti; Kin Mi-ti pratiquait les rites du Bouddhisme à la cour de Chine qui, n'y comprenant rien, les avait interprétés comme se rattachant au culte ancestral.

Pour séduisante que soit cette explication, elle ne me paraît guère résister à l'examen attentif des textes; c'est un décret impé-

1. Le terme yen-tche désigne la femme d'un kaghan turc.

Dans le *Louen-heng* de Wang Tch'ong (premier siècle de notre ère), où la même anecdote se trouve rapportée (cf. *Lung-hêng*, trad. Forke, t. II, p. 354), le mot Yen-tche est transcrit Yen-t'i : 焉提; cette transcription est peut-être, comme l'a fait remarquer M. Pelliot, celle qui se rapproche le plus de la prononciation ancienne de ce titre

(cf. *Journal Asiatique*, juil.-août 1912, p. 169-170).

* 2. *Sseu-ma Ts'ien*, chap. cx, p. 9 v°; *Ts'ien Han chou*, chap. xciv, a, p. 8 v°; chap. lxxviii, p. 9 r°.

3. Le premier qui ait émis cette opinion est Ts'ouei Hao 崔浩 († 450 p. C.), cité par le commentaire de *Tchang Cheou-tsie* au chap. cx de *Sseu-ma Ts'ien*, p. 9 v°.